

FORMATION ECHAFAUDAGE ROULANT



RÉFÉRENCE: TRA001

MONTAGE, VÉRIFICATION ET UTILISATION D'ÉCHAFAUDAGE ROULANT

LE + GROUPE ACN

Attestations de formation livrets de cours dématérialisés.

PRÉREQUIS

Bonne compréhension de la langue française.

Aptitude médicale et psychotechnique attestée par le service de santé au travail.

PUBLIC

Travailleurs utilisant, montant et démontant des échafaudages roulants, et, en conséquence devant être instruits des mesures de prévention des accidents et des règles techniques.

LIEU

En intra dans votre établissement.

En inter dans nos centres de formation.

1 COLLABORATEUR

MINIMUM

10 COLLABORATEURS

MAXIMUM

DURÉE

7 heures -

1 journée



OBJECTIFS

- A la fin de la formation, le stagiaire doit être capable de monter, d'utiliser et de démonter des échafaudages roulants en toute sécurité.
- La formation, ses objectifs et son contenu correspondent aux exigences du code du travail. Elle s'appuie sur les principes recommandés par la R457, mais il ne s'agit pas d'une formation conventionnée par l'Assurance Maladie.



PROGRAMME

- Enseignements théoriques :
 - Définition du besoin et des contraintes du site.
 - Caractéristiques réglementaires et notice d'utilisation.
 - Plan de montage, de démontage ou de transformation de l'échafaudage.
 - Risques liés aux opérations.
 - Mesures de prévention des risques de chutes de personnes ou d'objets.
 - Mesures de sécurité en cas de changement des conditions météorologiques.
 - Conditions en matière d'efforts de structure admissibles.
 - Sécurité lors du montage, du démontage ou de la transformation.
 - Consignes de sécurité
- Enseignements pratiques :
 - Montage et démontage d'un échafaudage roulant.
 - Mise en œuvre des principes de sécurité sur le poste de travail.
- Bilan de la formation



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET ÉVALUATIONS

Moyens et méthodes pédagogiques :

- Formateur en prévention des risques professionnels, titulaire d'une attestation de compétence délivrée par l'organisme à l'issue d'une validation de son aptitude à assurer spécifiquement cette formation.
- Support d'animation pédagogique standardisé, utilisés en vidéo-projection lors d'un face à face pédagogique en salle.
- Apprentissage pratique basé sur l'acquisition progressive des techniques, au cours d'une succession d'exercices individuels.

Equipements à mettre à disposition par l'entreprise (intra) :

- Echafaudage roulant conçu pour le montage/démontage en sécurité – MDS (un équipement de protection individuelle contre les chutes n'est pas nécessaire), ou un échafaudage roulant non-MDS (un équipement contre les chutes est obligatoire).
- Notice de montage de l'échafaudage roulant
- Chaque stagiaire doit se munir des équipements de protection individuelle fournis par son employeur, à minima pour cette formation : casque avec jugulaire, chaussures de sécurité, harnais avec système de retenue anti chute si l'échafaudage n'est pas MDS.

Sécurité :

Dans l'entreprise comme en centre de formation, les bénéficiaires devront au minimum porter les équipements suivants, **remis par leur employeur** :

Vêtement haute visibilité de classe 2 ou 3, Chaussures de sécurité.

Référentiel National Qualité

Audité par
BUREAU VERITAS
Certification



Qualiopi
processus certifié